ORAL HEC Paris 2023

Italien LVA et LVB

Programme Grande Ecole

1- Langue vivante A

3 candidats ont été interrogés.

Moyenne : 18.33

Note la plus basse : 16

Note la plus haute : 20

Les candidats ont été interrogés sur un article du 27 octobre 2022, tiré du *Corriere della Sera*, intitulé *« La scuola svalutata e il merito da riscoprire »* de Ernesto Galli della Loggia.

Concernant la compréhension, la valeur du pronom relatif « chi » au début de l'article, n'ayant pas ici la fonction de pronom interrogatif, mais de pronom relatif indéfini (avec le sens de « chiunque » ou encore « uno che, qualcuno che ») a pu poser des difficultés à un candidat.

Les trois candidats ont cependant su contextualiser l'article en lien avec l'histoire italienne (le rôle de l'école dans l'unification du pays par exemple) et l'actualité plus ou moins récente du pays (notamment les réformes de l'école sous les différents gouvernements, des « tre i » de Berlusconi à « la Buona Scuola » du gouvernement Renzi). Les candidats ont su faire preuve de capacités de synthèses et d'analyse fines.

Le jury souligne que cette année encore, les candidats se présentant en LVA ont un excellent niveau d'expression en italien et qu'ils savent réinvestir de façon pertinente leurs connaissances de la culture, de la civilisation et de l'actualité italienne. Le jury remercie l'ensemble des professeurs engagés à leurs côtés.

2- Langue vivante B

23 candidats ont été interrogés.

Moyenne : 15.83

Note la plus basse : 13

Note la plus haute : 19

Les articles proposés étaient extraits de quotidiens (*La Repubblica*, *Il Corriere della Sera*), ou encore du site *linkesta.it*.

Le jury a apprécié la maîtrise, de la part des candidats, des compétences de compréhension et de restitution à l'oral des articles proposés. Pour la plupart, leur bonne connaissance de la culture et dela civilisation italienne, qui leur a permis d'éclairer leur compréhension des documents, et d'ouvrir la discussion en faisant des liens pertinents sur l'ensemble des sujets abordés, est également à souligner. Enfin, le jury a été sensible à l'attention particulière portée à la prosodie de la langue, à la précision du lexique et à la correction grammaticale par la plupart des candidats.

Pour certains, les points de vigilance restent cependant identiques à ceux des années précédentes, en voici une liste non exhaustive :

- La nécessité de maîtriser parfaitement la conjugaison des verbes, notamment le présent des verbes du 1er groupe (en particulier les troisièmes personnes du singulier et du pluriel).
- L'utilisation du subjonctif après un verbe d'opinion ou après certaines conjonctions (penso che sia / che siano…, benché esista…)
- Les articles définis et les articles contractés, notamment devant les mots masculins commençant par une voyelle, un « s impur » etc. (degli oggetti, gli stranieri).
- Le pluriel des mots en -co et -go (i progetti economici, i sindaci, problematici…)
- La différence de genre de certains mots du langage courant entre le français et l'italien (l'arte contemporanea).
- L'absence de préposition après les expressions indéfinies telles que « è possibiletrasformare… », « è inutile fare… ».
- Le comparatif ("L'Italia è più forte della Francia")
- Le pluriel des mots féminins : (« le cause maggiori », « le metropoli europee », « le soluzioni italiane », « le coalizioni internazionali delle città sostenibili», "le catastrofi naturali", "le zone rurali", "le tematiche sociali"…)
- La prononciation :
  - des nasales (FrAncia, importAnte…).
  - de l'adjectif « giovane », « giovani » (à différencier du prénom « Giovanni »)
  - le parole tronche : « città », "università"…

Nous invitons les futurs candidats à tenir compte de ces remarques mais soulignons que des efforts ont été remarqués.

Les notes obtenues sont cependant le reflet de l'excellente préparation dont bénéficient les candidats et le jury remercie les professeurs investis aux côtés des étudiants présentant l'italien.